CQSEPE CONSEIL QUÉBÉCOIS DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

FIER PARTENAIRE DE VOS ENJEUX.

ÉTAPE POUR PARTICIPER AUX PROJETS-PILOTES DE SERVICES DE GARDE EN COMMUNAUTÉ

Ces étapes sont à titre suggestif pour donner un aperçu du cheminement possible d'un projet. L'ordre des étapes peut varier d'un bureau coordonnateur à l'autre et il n'est pas nécessaire qu'une étape soit terminée pour passer à la suivante. Le soutien du bureau coordonnateur peut être offert aux responsables de services de garde éducatifs dans toutes les étapes où elles sont impliquées.

1. Appropriation de la directive des projets-pilotes de services de garde en communauté*
   https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/directive-pp-milieu-familial.pdf

2. Évaluation des besoins dans le territoire du bureau coordonnateur

3. Promotion auprès de partenaires potentiels
   (ville, municipalité, centre de services scolaires, MRC, bibliothèque, milieu des affaires, etc.)

4. Visite des opportunités (visite de locaux)

5. Dépôt du projet au ministère de la Famille
   https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/formulaire-pp-milieu-familial.pdf

6. Réception de la lettre d'acceptation du projet par le ministère de la Famille
   (le ministère de la Famille peut communiquer avec le bureau coordonnateur pour discuter de modification avant d'approuver le projet ou pour demander des explications additionnelles)

7. Invitation à participer au comité en action piloté par le CQSEPE**

8. Signature de l'entente BC-partenaire

9. Promotion visant à trouver des requérantes

10. Procédure de reconnaissance de la responsable de services de garde éducatifs

11. Signature de l'entente RSGE-partenaire

12. Aménagement du local

13. Signature de l'entente entre les responsables de services de garde éducatifs

14. Promotion des places offertes, du nouveau mode de garde développé et déployé sur le territoire du bureau coordonnateur

15. Faire parvenir au le formulaire d'engagement au ministère de la famille lorsque la date d'ouverture du projet est choisie

16. Ouverture du service de garde en communauté

**À tout moment, du processus initial de réflexion au déploiement du projet-pilote, le CQSEPE peut vous accompagner dans votre démarche. Des outils promotionnels ont été préparés et sont mis à la disposition de l'ensemble des bureaux coordonnateurs (voir https://cqsepe.ca/bc/service-de-garde-educatif-en-communaute)*

*** La participation est facultative. Elle permet cependant des échanges positifs, constructifs, riches afin de connaître l'ensemble des bonnes pratiques dans le développement et le déploiement des projets-pilotes.*